



PROJET PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2023-2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY SUR MARNE

SERVICE ENFANCE

Administration : 2 Voie André Rossi – 02310 CHARLY SUR MARNE

03.23.82.58.30

enfancec4@c4charly.fr - <https://www.c4-charlysurmarne.fr/>

CARTE D'IDENTITE

Nom : ALSH INTERCOMMUNAL « PIROUETTE CACAHUETTE »

Organisateur : Communauté de communes du canton de Charly sur Marne

La communauté de communes du canton de Charly sur Marne se situe dans un milieu rural de la Picardie au sud du département de l'Aisne.

Elle a pour objectif de mettre en place des actions propres à assurer le développement des villages dans les 21 communes qui la composent.

N° organisateur : 002ORG0007

N° de déclaration année en cours : 0020007AP000123-0020007AP000223

Adresse : 2 Voie André Rossi – 02310 CHARLY SUR MARNE - 03.23.82.58.30

Implantations et horaires des accueils de loisirs périscolaires

Les enfants sont accueillis sur différents lieux :

CHARLY SUR MARNE

Matin et Soir

Ecole Primaire
1 Rue des Ecoles
02310 CHARLY SUR MARNE
Tél. 06.88.08.09.74

CHEZY SUR MARNE

Matin, Soir et les Mercredis

Centre Social FIEVET
Avenue du Général Leclerc
02570 CHEZY SUR MARNE
Tél. 06.33.90.12.88

**DOMPTIN
COUPRU
LUCY LE BOCAGE**

Matin, Midi et Soir

Salle d'activités dans les locaux de la salle des fêtes
Rue des Ecoles
02310 DOMPTIN
Tél. 06.88.08.19.79

MONTREUIL AUX LIONS

Matin, Midi, Soir et les Mercredis

Salle Polyvalente
Avenue de Paris
02310 MONTREUIL AUX LIONS
Tél. 06.88.08.35.16

MARIGNY EN ORXOIS**Midi, Soir**

Salle Polyvalente
Rue de l'Église
02810 MARIGNY EN ORXOIS
Tél. 03.23.83.00.28

**NOGENT L'ARTAUD
SAULCHERY
ROMENY SUR MARNE****Matin et Soir**

Salle polyvalente dédiée à l'accueil périscolaire
6 rue des Ecoles
02310 NOGENT L'ARTAUD
Tél. 06.88.08.93.53

Midi pour les communes de Saulchery et Romeny

Salle Polyvalente
Route Nationale
02310 SAULCHERY
Tél. 03.23.82.58.30

VIELS MAISONS**Matin et Soir**

Salle à l'étage de la Mairie
02540 VIELS MAISONS
Tél. 06.33.27.92.49

**VILLIERS SAINT DENIS
BEZU LE GUERY
CROUTTES SUR MARNE****Matin, Soir et Mercredis**

Bâtiment M
Rue Louis et Anne Montfort
02310 VILLIERS ST DENIS
Tél. 06.07.44.51.16

Midi

Salle du Foyer Rural
Grande Rue
02310 Villiers Saint Denis
Tél. 06.07.44.51.16

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les accueils périscolaires sont ouverts de 7h jusque l'heure d'ouverture de l'école, pendant la pause méridienne et de la fin des classes à 19 h.

Les mercredis, les accueils périscolaires sont ouverts de 7h à 19h (accueil de 7h à 9h et de 17h à 19h, puis activités du mercredi de 9h à 17h).

Les familles choisissent le lieu qu'elles souhaitent, ainsi que les jours de présences. Un ramassage par minibus se fait dans les communes dont les parents ont demandé ce service. Les enfants porteurs d'un handicap peuvent être accueillis dans chaque lieu. Les équipes d'animation qui interviennent sur les mercredis sont les mêmes qu'en accueil périscolaire. Les réservations peuvent se faire via le portail famille qui se trouve sur le site internet de la Communauté de Communes.

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes est engagée dans une politique sociale de la Petite Enfance à la Jeunesse.

Elle dispose d'une structure multi-accueil, d'un RPE itinérant et de plusieurs sites d'accueils périscolaires.

Elle gère les ALSH établis sur le territoire intercommunal et propose aux adolescents par l'intermédiaire d'une équipe d'agents locaux de médiation et d'insertion des activités à vocation socioculturelles et sportives.

Elle accorde une importance particulière à la transversalité de ses services par un travail partenarial de ses équipes.

Elle accentue également son action sur les communes rurales de son territoire afin d'apporter un service de qualité et de proximité aux familles.

De par la nature de ses activités, elle vise à développer la socialisation de l'enfant par l'apprentissage de la vie en collectivité (respect des règles collectives, respect d'autrui et de ses pairs) tout en permettant à chaque enfant de s'épanouir personnel au sein d'un groupe.

Elle choisit d'apporter des activités de qualité en accentuant sur les activités collectives complémentaires à l'école, axées sur la caractéristique ludique, permettant ainsi d'affirmer notre particularité intercommunale.

Dans le cadre du **plan des mercredis**, à compter du 1^{er} septembre 2018, les accueils de loisirs fixent les objectifs suivants :

- Garantir la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
- Proposer des activités ludiques et variées avec une finalité visible par tous
- Proposer des sorties éducatives.
- Réaliser des rencontres avec les parents.
- Proposer des activités qui favorisent l'autonomie et l'entraide
- Faire participer les acteurs locaux.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs grâce à :
 - Une tarification progressive
 - Un ramassage par minibus dans les communes

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

ACCUEILLI

Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont des caractéristiques bien particulières. Ils éprouvent un besoin fréquent de diversité, leur temps d'attention étant limité, ils ne peuvent rester concentrés sur une activité qui n'évolue pas assez rapidement. Leur curiosité est très importante, ils attendent de nous que nous leur fassions découvrir de nouvelles activités et de nouveaux lieux. Leur besoin de se confronter aux autres et leur besoin de compétition sont aussi très importants.

Au niveau affectif, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Les animateurs ont un grand rôle à jouer en ce sens pour le rassurer et l'aider à trouver sa place au sein d'un groupe. Le besoin de reconnaissance et d'acceptation de la part des autres enfants sont des facteurs très importants. Ils ont également besoin de repères et d'un cadre clair et précis, d'où leur besoin fréquent de tester l'adulte afin de connaître les limites à ne pas franchir.

D'une façon générale, lorsqu'il quitte le domaine familial, l'enfant va découvrir un monde inconnu pour lui : d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie... Il est important qu'il puisse se créer des repères : dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. Les enfants ont besoin de vivre dans un groupe restreint, où leur place est reconnue et où ils peuvent avoir de véritables échanges avec l'adulte. Si cette séparation est bien vécue, elle va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, d'être plus autonome. Le rôle de l'animateur est donc d'accompagner l'enfant dans cette conquête, en créant un cadre où il peut petit à petit réussir à se débrouiller seul. Il est important que cette autonomie soit gagnée de manière progressive car elle est source d'insécurité tant physique, qu'affective. Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques.

En aucun cas, les contraintes de la structure ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes. C'est à l'Accueil de Loisirs de s'adapter à chaque enfant, et non l'inverse. Les besoins de repos sont très importants à cet âge-là. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ; ils permettent le bon développement de l'enfant. L'Accueil de Loisirs doit être organisé de façon à répondre au besoin de repos de chaque enfant dans la journée.

Autres caractéristiques, c'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants, ils savent très bien le faire sans nous, mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées.

Le jeu est la principale activité de l'enfant.

C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui. La découverte de son corps et de ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper..., la découverte des autres enfants et des adultes, l'action sur des matériaux divers (l'eau, la terre, le sable, le bois, le papier...) en mettant en jeu ses 5 sens, en utilisant ses mains mais aussi des outils simples, la découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire. L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif de l'enfant et le jeu et les activités d'expression le favorisent.

Du point de vue de l'autonomie, la route qui mène vers celle-ci est longue. Elle commence alors que l'enfant n'a que quelques mois pour se terminer bien des années plus tard. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, chaque enfant est unique et chacun fait sa route à son propre rythme. Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant et être présent à ses côtés lorsqu'il en a besoin tout en gardant suffisamment de distance pour que chaque acquisition soit réellement la sienne.

Chaque enfant est différent, certains ont très tôt envie d'être autonomes : « moi tout seul », alors que d'autres n'en manifestent le désir que plus tard. Cela peut être vrai, cependant quand on observe bien, on constate que chaque enfant construit en fait son propre itinéraire adapté au rythme qu'il s'est choisi et qui correspond souvent à sa propre personnalité, à son envie plus prononcée d'être autonome pour une activité plutôt qu'une autre.

Le rôle de l'animateur est donc de faire attention de le soutenir lorsqu'il en a besoin, mais surtout de garder en tête que chaque jour passé constitue pour l'enfant un pas de plus vers l'autonomie. On ne peut donc pas « forcer » un enfant à devenir autonome.

En revanche, nous pouvons l'aider à le devenir à son rythme, par de petites choses simples. En essayant de préparer le terrain dès qu'il est tout jeune. Bien sûr, pour cela il faut que l'animateur propose des activités selon l'âge de l'enfant, car s'il est important de ne pas priver un enfant de faire seul lorsqu'il le souhaite, il ne faut pas non plus trop lui demander.

L'animateur doit donc se mettre à l'esprit que l'on peut certes proposer, mais ne pas insister si l'enfant ne suit pas. Il faut également s'efforcer de ne pas intervenir lorsque l'enfant ne veut pas faire quelque chose tout seul. S'il peine un peu, l'animateur ne doit pas se précipiter pour faire à sa place. Il faut le laisser se débrouiller un peu seul et n'intervenir que s'il réclame explicitement de l'aide, en essayant d'abord de lui donner un conseil pour qu'il y arrive seul, puis en faisant avec lui si vraiment il n'y parvient pas. Tout cela en étant conscient que la route vers l'autonomie n'est pas une ligne droite et continue, mais que des retours en arrière, les fameuses « régressions » sont toujours possibles, notamment lorsque l'enfant est préoccupé par quelque chose (déménagement, arrivée d'un nouveau-né dans la famille, tensions familiales, ...).

L'animateur doit également bien connaître les besoins de l'enfant. Les besoins principaux des enfants sont les suivants : il a un **besoin biologique** (alimentation, sommeil, mouvement), **un besoin d'affection**, **un besoin de sécurité**, **un besoin de communication**, **un besoin de prise de conscience de son corps et de sa personne**, **un besoin d'exploration du milieu** (besoin d'expérience, de manipulations), une certaine instabilité et une variabilité des intérêts.

Les enfants ont des besoins qu'il soit important de prendre en compte dans l'organisation de la vie quotidienne et collective ainsi que dans les activités.

Afin d'aider du mieux possible au développement de l'enfant, l'animateur doit proposer des activités qui stimule son inventivité et qui le fait entrer dans une dynamique créative. Certaines activités peuvent sembler actives alors qu'elles sont extrêmement cadrées. Elles requièrent de l'enfant qu'il donne une réponse exacte comme à l'école. Ces activités ne sont pas créatives comme par exemple quand l'enfant doit colorier des cases dans des couleurs prédéfinies, lorsqu'il doit faire un dessin en suivant des chiffres... Les activités créatives sont celles qui ne demandent pas une bonne réponse. Elles doivent laisser une liberté autour de la contrainte et demander une production élaborée (donner un thème, un titre pour un dessin...).

La créativité naît de la rencontre entre les capacités cognitives, les traits de personnalité, les caractéristiques émotionnelles et les facteurs environnementaux.

On ne peut avoir un potentiel créatif important sans un environnement familial, scolaire et culturel favorable ; la créativité ne va pas sinon s'exprimer. Un enfant qui dessine dans une salle vide où les murs sont blancs va produire une œuvre moins créative qu'un enfant qui le fait dans une salle recouverte d'affiches. Un animateur qui est lui-même dans une démarche créative va énormément favoriser la créativité chez un enfant.

Enfin, dernier point, les enfants ont souvent un emploi du temps de « ministre ». Pourtant, leur permettre de ne rien faire stimule leur inventivité, en les incitant à être à l'écoute de leur monde intérieur et de leurs désirs. Sans laisser l'enfant totalement livré à lui-même, il est essentiel d'aménager quelque moment où il peut meubler son temps à sa guise.

LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

Les temps d'accueil périscolaires ont ceci de particulier qu'ils s'intègrent dans l'emploi du temps journalier de l'enfant, lequel va se trouver (ou a été) sollicité par une mobilisation sur les apprentissages scolaires.

Les activités périscolaires ne sont pas synonymes d'acquisitions de type scolaire. S'il est souhaitable qu'elles s'articulent au temps scolaire, il convient de garder à l'esprit que la journée de classe n'est pas commencée ou est terminée pour les jours d'école et est toute la journée pour les mercredis. Il est nécessaire d'équilibrer au mieux la journée de l'enfant : la nature des activités proposées doit répondre à cette fonction d'équilibre.

Les temps d'accueil des mercredis sont définis comme suit :

- Un équipement au service de la population de l'ensemble de la Communauté de Communes, générateur de rencontres entre les enfants des différents villages, où peuvent se rencontrer les associations sportives et culturelles.
- Un lieu ressource de loisirs pour les enfants et les jeunes, offrant un cadre et des moyens d'actions variées.
- Un espace de découverte et de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre la réalité collective avec ses pairs, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres.
- Un espace de rencontre avec les parents, qui leur permettra de s'investir à leur manière dans la vie du centre, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

C'est pourquoi, les différents temps d'accueil dans la journée et du mercredi sont envisagés de manière indépendante et spécifique et toujours de manière très sécurisante pour l'enfant.

L'accueil du matin

- Il se caractérise par des arrivées échelonnées, et par de petits nombres d'enfants.
- Il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur, et pour lequel il n'y a pas nécessité de structurer les activités.
- Il est préférable d'individualiser les modalités d'accueil car l'enfant sort du sommeil et importe de le laisser se réveiller à son rythme.
- Il est mis à la disposition des enfants du matériel pédagogique simple, lui permettant de jouer éventuellement seul, de dessiner, d'écouter de la musique. L'aménagement favorisera le calme et l'activité individuelle, et à permettre le repos (petites banquettes, fauteuils...).



L'accueil du temps du midi

Le repas est un temps éducatif et convivial Il doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre.

Il a pour but de :

- Répondre au besoin de l'équilibre alimentaire. Chaque adulte doit être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrit convenablement et de façon équilibrée, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme.
- Favoriser un comportement social de l'enfant (partage, échange, écoute, respect des autres et de leurs différences).
- Permettre à l'enfant d'accéder à l'autonomie,
- Apprendre à l'enfant à respecter les règles d'hygiène et de propreté.
- L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire, doivent être dispensée.



L'accueil du soir

Les caractéristiques de l'accueil du soir sont diverses, il faut :

- Adapter les contraintes techniques des activités en fonction des possibilités de concentration des enfants qui baisse nécessairement en fin de journée.
- Adapter la durée des activités à la fatigabilité des enfants, s'orienter vers des activités ludiques qui favorisent la détente et le plaisir (activités manuelles, musicales...).
- Adapter les méthodes en privilégiant les approches ludiques et la souplesse.
- Adapter l'activité proposée au rythme de la semaine (accumulation de fatigue en fin de semaine).
- Permettre aux enfants de choisir telle activité plutôt que telle autre.
- Permettre de « ne rien faire » si l'enfant en manifeste le besoin ou l'envie.
- Que l'enfant puisse aussi pouvoir jouer ou s'occuper de manière autonome s'il le souhaite.



Les mercredis



Permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant :

- En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.
- En assurant une présence sécurisante et en facilitant les relations interpersonnelles.
- En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.
- En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.
- S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.
- En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
- En privilégiant des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
- En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.



Développer l'apprentissage de l'autonomie :

- En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.
- En laissant le choix à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
- En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
- En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.
- En aidant l'enfant à comprendre les règles et à se poser des



Les équipes d'encadrement veilleront également à :

- Privilégier des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
- Développer des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
- Agir directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.
- Aider l'enfant à comprendre les règles et à se poser des limites.
- Proposer des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.

Pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans et tout particulièrement ceux de moins de 4 ans, le nombre de places disponibles est limité selon les différents lieux d'accueil et selon l'avis des services de la Protection Maternelle et Infantile. **Une attention toute particulière est demandée aux parents quant à l'amplitude horaire des enfants.**



La place des parents est également très importante. Nous devons leur permettre de s'investir à leur manière dans la vie de l'accueil, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

Nous devons aussi :

Permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant

- En offrant une qualité de service et des horaires adaptés.
- En étant à l'écoute permanente de leurs attentes.

Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire

- En assurant un travail cohérent au service de l'enfant en lien avec sa réalité familiale.
- En facilitant les échanges au moment de l'accueil et du départ de l'enfant.

Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre

- En les associant aux actions organisées.
- En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement.

La structure

Affirmer notre place de structure intercommunale

- En assurant une bonne communication avec l'extérieur.
- En travaillant avec les partenaires locaux.

Assurer une image de qualité de notre service

- En répondant au plus près aux attentes et besoins locaux.
- En valorisant auprès des habitants et des élus notre travail et notre mission.



L'équipe d'encadrement

Permettre à chacun de s'épanouir dans son travail

- En s'assurant que le cadre est valorisant pour tous les employés.
- En offrant à l'équipe la possibilité de bénéficier de formations professionnelles
- En garantissant une cohésion d'équipe au service du projet de structure.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Pour l'année scolaire 2023-2024, tous les accueils périscolaires ont les mêmes **objectifs pédagogiques** (matin, midi et soir) :

FAVORISER ET PARTAGER D'AUTRES
MOYENS DE COMMUNICATION GRÂCE A
L'ENTRAIDE INTERGENERATIONELLE

MIEUX CONNAITRE SON TERRITOIRE TOUT EN
S'AMUSANT AVEC LES ASSOCIATIONS

Les accueils périscolaires y compris les mercredis ont choisi le thème :

« *J.O 2024 - TERRE D'ACCUEIL* »

Pour les mercredis récréatifs, l'**objectif pédagogique** est le suivant :

FAVORISER ET PARTAGER D'AUTRES MOYENS
DE COMMUNICATION TOUT EN CREATANT DU
LIEN ENTRE LES DIFFERENTS SITES

Tous nos accueils périscolaires suivent **la même méthodologie de projet** (voir tableau ci-dessous), En revanche, chaque accueil met en place son propre **projet d'animation**.

DIDACTIQUE	ANALYTIQUE	SCIENTIFIQUE	Globale	DECOUVERTE
Vous venez avec ou sans exemple.	Vous venez avec un modèle réalisé ou un exemple sur fiche.	Vous venez sans exemple.	Vous ne savez pas exactement ce que vous allez obtenir à la fin de l'activité.	Vous ne savez pas le résultat.
Vous DICTEZ au fur et à mesure les étapes de l'activité.	Vous ACCOMPAGNEZ le groupe d'enfants à comprendre les différentes étapes nécessaires à la réalisation de l'objet.	Vous AMENEZ principalement les enfants à se QUESTIONNER. Vous posez 1 ou 2 consignes mais elles doivent être simples et claires.	Vous CONSTRUISEZ au fur et à mesure.	Vous êtes réactifs aux PAROLES D'ENFANTS et REBONDISEZ sur les échanges.
Vous faites AVANCER les enfants ENSEMBLE et au même rythme.	Vous ACCOMPAGNEZ les enfants à ANALYSER les étapes.	L'enjeu est avant tout de mettre les enfants en situation d'essai, de « bidouille » et de « bricole »	Vous allez PERMETTRE la discussion entre les enfants et faire en sorte de CENTRALISER les idées données.	Vous INVITEZ les enfants à poser des regards spécifiques et questionnant sur des éléments plus ou moins connus (<i>observer les toitures, les couleurs différentes...</i>)
Cette méthode s'utilise pour avoir une PRODUCTION précise dans la technique de réalisation.	Vous QUESTIONNEZ les enfants et VALIDEZ les étapes quand elles sont énoncées.	Cette méthode permet aux enfants de comprendre en « tâtonnant »	Vous n'empêchez pas l'action proposée mais vous êtes tout de même vigilant à la sécurité de tous.	Vous allez donner envie au groupe de se RENSEIGNER d'avantage sur les sujets observés. Vous allez SUSCITER l'envie de poursuivre le projet.
Cela donne des créations IDENTIQUES.	Cela donne des objets techniquement identiques mais surtout cela amène les enfants à « décortiquer » la création réalisée. L'intérêt de comprendre un plan.	Elle permet aux enfants de COMPRENDRE que l'erreur n'est pas fatale et peut surtout permettre d'APPRENDRE et de comprendre afin de ne pas la reproduire.		
Méthode à utiliser pour travailler le RESPECT des règles, pour COMPRENDRE l'importance d'une étape, pour REALISER des objets précis et minutieux. Méthode pour apprendre à <u>attendre</u> et <u>écouter</u> l'autre.	Méthode à utiliser pour une activité manuelle, une fiche de cuisine, une maquette à construire...	Méthode qui s'appuie sur : O : Observation H : Hypothèses E : Expérimentation R : Résultat I : Interprétation C : Conclusion Elle se fait pour tout type d'activité et n'est absolument pas limitée aux activités spécifiques et techniques	Méthode qui s'utilise pour travailler la COHESION de groupe, l'ECOUTE et le RESPECT de chacun. Cette méthode permet d'obtenir des résultats SURPRENANTS et NOVATEURS. Elle permet également de mettre tous les enfants sur le MEME NIVEAU de participation (réguler les meneurs habituels et mettre en avant les timides)	Méthode qui est faite pour CAPTIVER le groupe sur un projet, pour l'ACCOMPAGNER à faire EVOLUER sa perception et sa culture générale.

LES ACTIVITES

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs et pédagogiques fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que **le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives**. C'est pourquoi, au-delà de l'activité pour l'activité, l'équipe pensera à valoriser l'enfant et ses compétences à travers l'activité proposée.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée.

Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout dans un lieu de loisirs, et que l'accueil périscolaire, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera diffusé aux parents. Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, financières, qui ne le seront pas.



Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais forcer.

En résumé

L'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs et pédagogiques fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités motrices, intellectuelles.

L'activité peut être préparée, improvisée, avec ou sans encadrement d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité.

LA VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée de l'enfant et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs ou scolaires.

Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage des règles de vie.

Un ramassage de type scolaire est effectué pour les enfants des communes de Romeny Sur Marne, Saulchery afin de les acheminer sur l'accueil de Nogent l'Artaud ; ainsi que de Crouttes sur Marne pour l'accueil de Villiers St Denis. Les enfants habitants Bézu le Guéry allant à l'école de Villiers st Denis (par un transporteur professionnel le matin et le soir) sont accueillis le midi à l'accueil de Villiers st Denis.



Le repas, le goûter :

Les repas sont pris dans les différents lieux d'accueil, la restauration étant faite par un prestataire de services.

Les repas sont variés, équilibrés et tiennent compte de la saison.

Le rôle des animateurs est de s'assurer que les enfants mangent correctement tout en faisant partager le plaisir de goûter et de manger. Sans forcer l'enfant à manger, il est important de veiller à une bonne alimentation de chacun. La mise et débarrassage de table pourront être fait pas les enfants.

Nous serons vigilants aux régimes alimentaires. Des repas spécifiques aux religions peuvent être servis.

Le goûter est pris après la classe. Nous veillons également à ce que le goûter soit équilibré.

Les soins :

Ils seront assurés par le directeur, ou l'animateur référent sanitaire. Chaque lieu d'accueil dispose d'un espace spécifique au repos d'un enfant malade ou blessé et une trousse à pharmacie complète s'y trouve. Lors de tout déplacement, les animateurs prendront systématiquement les trousse de secours, les fiches sanitaires des enfants et des numéros d'urgence.



En résumé

Il est important de considérer ces différents temps de vie quotidienne, comme étant aussi important que toute activité de loisirs. L'animateur a un rôle à tenir, et doit être soucieux du respect des règles (d'hygiène, de sécurité, d'équilibre alimentaire...) pour que l'enfant comprenne toute l'importance de ces moments qu'il vit dans sa journée.

Il n'y a pas de corvées dans nos accueils de loisirs, ces temps font partie de notre vie quotidienne.

ORGANISATION DE L'ESPACE

Les lieux accessibles aux enfants sont répartis comme suit :

Charly sur Marne

2 salles d'activités (ancienne salle de classe, salle de l'amicale), 1 cour et des toilettes.

Chézy sur Marne

4 salles d'activités aménagées, des toilettes, une cuisine pour les goûters et un espace extérieur proche. Un accès à la bibliothèque municipale (dans le même centre social) est accessible à tous moments. Un espace extérieur autour des locaux avec jeux pour les plus petits (entouré et fermé).

Domptin

Pour les activités matin et soir : 1 salle d'activités aménagée, des toilettes, une cuisine pour les goûters et un espace extérieur proche.

Pour le temps du repas : la salle des fêtes.

Marigny en Orxois

Dans une grande salle polyvalente, des toilettes, une cuisine pour les repas et goûters.

Montreuil aux lions

1 grande salle d'activités, des toilettes, une cuisine et un espace extérieur situé sur le plateau de l'école maternelle toute proche (accès directe)

Nogent L'Artaud - Saulchery

Pour les activités matin et soir : Dans une grande salle polyvalente (désormais attribuée exclusivement à notre service), des toilettes, une cuisine pour les goûters et un espace extérieur proche (derrière la cantine scolaire).

Pour le temps du repas : la salle des fêtes de Saulchery, cuisine et espace extérieur

Villiers Saint-Denis

1 grande salle, des toilettes, une cuisine pour les goûters et un espace extérieur proche.

Viels Maisons

2 salles d'activités aménagées, des toilettes, une cuisine pour les goûters

Les lieux interdits d'accès sans accompagnement :

- *L'infirmerie*
- *Tout espace extérieur au centre*
- *La cuisine est interdite aux enfants*

L'équipe veillera en début d'année à informer les enfants des règles de la périscolaire. Les lieux d'accueil où les équipes d'animation ne disposent pas d'une salle réservée, devront s'organiser pour travailler et préparer leurs animations dans une salle d'activité. L'équipe aura accès à la photocopieuse, téléphone, Internet, pour les besoins de préparation des animations soit dans leur lieu d'accueil directement ou au bureau de la direction du service enfance à Charly Sur Marne.

LE CADRE. LES REGLES. LA LOI

La direction et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des accueils. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (MNS, prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- ✓ De se sentir en sécurité
- ✓ De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter
- ✓ De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable

A l'équipe d'encadrement :

- ✓ De travailler de manière cohérente par rapport au projet
- ✓ D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés
- ✓ D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité



La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- ✓ Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé.
- ✓ Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public).
- ✓ Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée. (la discussion avec un enfant est déjà un acte important).
- ✓ Déléguer au collègue ou au directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- ✓ Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avant les enfants et cela ne servira à rien).
- ✓ Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles !)
- ✓ Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.
- ✓ N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout.)
- ✓ Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

En résumé

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation.

Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'animation et de direction assure directement le travail avec le public. Nous sommes avant tout des agents de relation ; de fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les enfants et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

L'équipe de direction :

- ✓ Est responsable des enfants et du personnel
- ✓ Assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur
- ✓ Rédige avec l'équipe d'encadrement le projet pédagogique et garanti son application
- ✓ Assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires
- ✓ Rend compte aux élus du déroulement du centre, par la réalisation de compte rendus écrits

La direction de l'ALSH est confiée pour l'année à Catherine LE TALLEC, Animateur Territorial Principal et titulaire du BAFD et à son adjoint Romain DE ZITTER, Titulaire du BAFD.



L'équipe d'animation :

- ✓ Est responsable des enfants qui lui sont confiés
- ✓ Définit les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?)
- ✓ Prépare le matériel, aménage les lieux, repère les risques, les dangers
- ✓ Motive, dynamise le groupe, permet à chacun de s'intégrer à l'animation
- ✓ Mène l'animation, en assurant la sécurité du groupe.
- ✓ Vérifie, range, nettoie les lieux après l'activité
- ✓ Fait un point, une évaluation, un bilan de l'animation proposée

L'équipe d'animation est composée d'animateurs titulaires du BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'assistant animateur technicien), du BAFA ou stagiaires BAFA, du CAP Petite enfance pour l'accueil des moins de 6 ans et de non diplômés selon les normes d'encadrement en vigueur. 70% de nos agents sont diplômés.



En résumé

Nous devons toujours garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Nous sommes toujours responsables des enfants que nous accueillons.

LES REUNIONS

L'équipe pédagogique se réunit deux fois par semaine dans les différents accueils périscolaires pour l'organisation des temps du midi et des matins et soirs (suivi du projet, organisation...)

L'équipe pédagogique se réunit également une fois par mois pour les temps des mercredis.

Enfin, **avant chaque période de vacances**, les référents de chaque site sont conviés à une réunion avec la direction du service enfance.

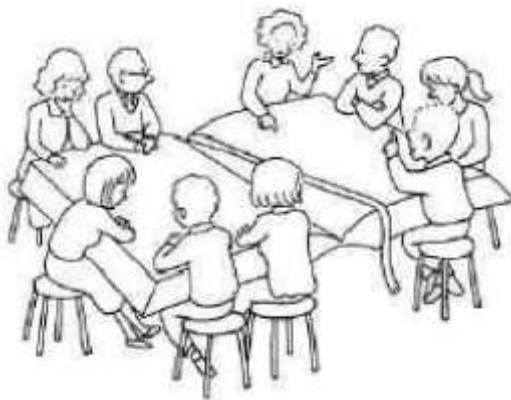
Un bilan final a lieu au mois de juin pour la réévaluation des intentions éducatives, l'élaboration du projet pédagogique et des moyens à mettre en place pour l'année suivante.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet s'inscrit dans une évaluation plus globale du travail que nous menons actuellement, pour la définition d'une politique enfance jeunesse sur la Communauté de Communes.

C'est pourquoi, nous procéderons à plusieurs niveaux d'évaluation :

- ✓ **L'évaluation du projet d'animation de l'équipe.** Cela concernera le programme mis en place par les animateurs.
- ✓ **L'évaluation du projet pédagogique** se fera chaque trimestre.
- ✓ **L'évaluation de la politique enfance jeunesse** nous amènera à réfléchir au contexte



En résumé

Le travail d'évaluation, quel que soit son niveau prendra en compte des éléments quantitatifs et qualitatifs. Nous définirons pour chaque niveau un mode et une organisation d'évaluation, qui permettra de rendre compte au plus juste de la réalité et des actions à envisager par la suite.

LE DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

De 7h00 au départ pour l'école: Accueil échelonné (arrivée des enfants avec leurs parents : jeux divers (voir page 5 : les intentions éducatives)



Temps du midi : Repas (si possible en « self »)
Détente et jeux



De la Sortie de l'école à 19h00 maximum : goûter et départ échelonné (Départ des enfants avec les personnes autorisées), détente et jeux divers (Voir page 5 : les intentions éducatives)



MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Inscription

Les parents complètent un dossier d'inscription sur lequel tous les renseignements les concernant et concernant l'enfant sont notés. Il est demandé également une copie du carnet de santé (pages vaccinations), une copie du livret de famille, une photo et une copie de l'attestation d'assurances « Responsabilité Civile extra-scolaire » de l'année en cours.

Il est demandé les activités souhaitées (accueil matin, midi ou soir, journée repas, transport...). Ces renseignements sont ensuite enregistrés dans notre logiciel (BL.enfance), nous communiquons aux parents un numéro d'abonné ainsi que la méthodologie pour accéder à leur espace famille. Ils doivent ensuite **réserver** les accueils ALSH souhaités (faute de quoi l'accès à l'ALSH ne sera pas possible). Il est également possible de faire des demandes d'annulation par le même biais.

Ils peuvent également consulter et régler leurs factures et nous adresser des messages.

Lors de l'inscription aux activités proposées, les familles sont informées qu'ils disposent d'un projet éducatif, un projet pédagogique et doivent valider le règlement intérieur avant d'accéder à leur espace famille via le site de la Communauté de Communes.

Admission

Les inscriptions sont validées par la direction du service enfance.

L'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique est possible en mettant en place avec notre service un projet d'accueil individualisé (PAI).

Maladies – Accidents – Urgences

Les enfants malades ne sont pas admis.

En revanche, les enfants ayant un traitement en cours, n'empêchant pas la fréquentation de l'ALSH devront fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments devront être dans leurs boîtes d'origines. Une personne sera chargée de la délivrance des médicaments.

Pour autant, dans la mesure du possible, il est conseillé de demander à ce que le traitement soit plutôt pris au domicile les matins et ou soirs.

En cas de maladie survenant au sur les temps périscolaires, le référent appelle les parents qui doivent venir chercher leur enfant au plus vite.

En cas d'urgence ou d'accident grave, la direction ou référent fait appel au service d'urgence (pompiers, SAMU), et aux parents.

La SDJES, le Service PMI seront prévenus dans les 48h.

Le départ de l'enfant

Il est important de préciser :

Que les enfants seront remis aux personnes autorisées et mentionnées lors de l'admission à partir de 17h15 pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 17h pour les mercredis (sauf si rendez-vous médical).

Si une autre personne doit venir chercher l'enfant, un document signé des parents et un titre d'identité de la personne seront exigés.



ACCUEIL DE LOISIRS PARTICIPANT AU DISPOSITIF
« CHARTE DE QUALITE »
L'ACCUEIL EST EVALUE CHAQUE ANNEE PAR LES ORGANISMES
CI-DESSOUS QUI SONT EGALEMENT DES ORGANISMES FINANCEURS

Charte de qualité



ACM

